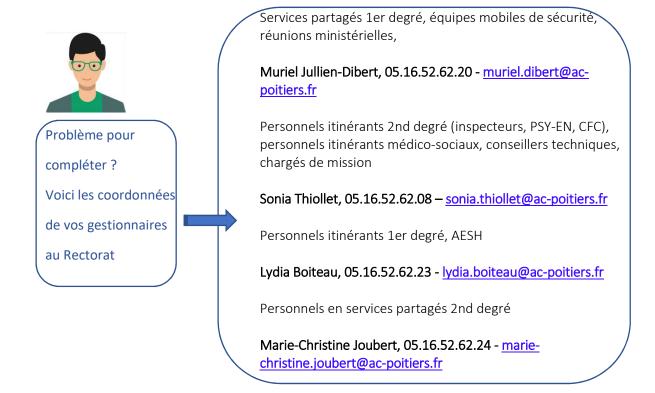
Chorus Déplacements Temporaires

Création d'un ordre de mission permanent

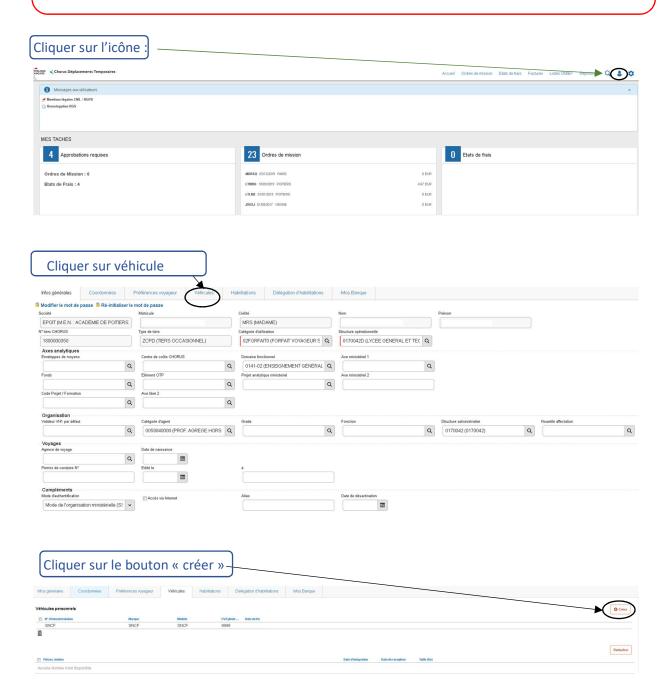
Avant de commencer, quelques précisions :





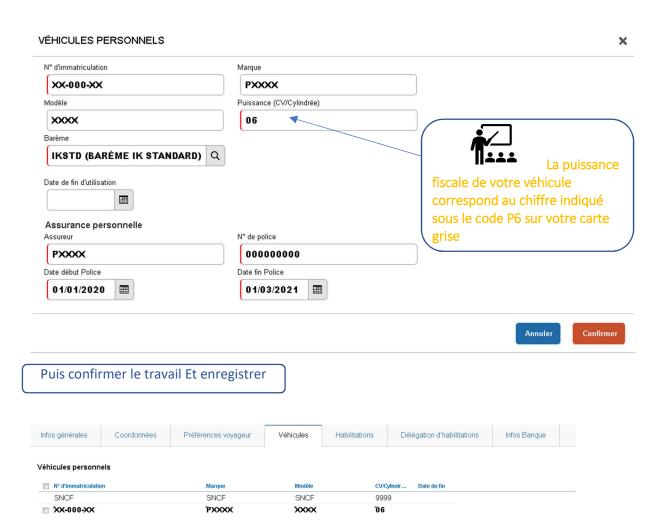
Déclarer le véhicule personnel

Les informations sur votre véhicule qui sont entrées dans votre fiche profil sont pérennes. En conséquence, si vous rencontrez des difficultés pour enregistrer les données de la façon préconisée ci-dessous, veuillez contacter votre service gestionnaire au rectorat





Les champs à remplir sont en gras ci-dessous. Vous devez OBLIGATOIREMENT remplir le document comme indiqué ci-dessous.



Vous pouvez ensuite joindre la copie de votre carte grise et de votre attestation d'assurance en cliquant sur le bouton « rattacher »



Récupérer les pdf en double cliquant sur chaque document et enregistrez votre travail.

Les documents doivent être enregistrés uniquement au format PDF (Les photos ne sont pas acceptées). Ils doivent être lisibles et positionnés dans le sens de la lecture.



ATTENTION : les documents doivent OBLIGATOIREMENT être enregistrés sous le format cidessous reproduit



Créer l'ordre de mission permanent

Cliquer sur ORDRE DE MISSION

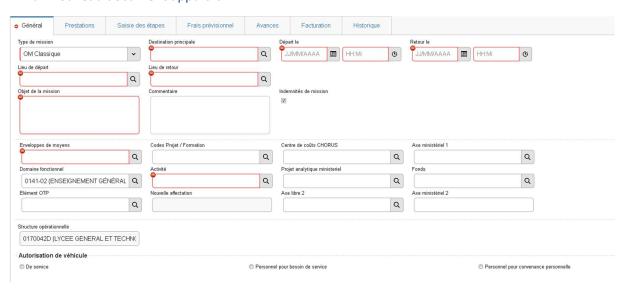


Cliquer sur autre, puis document vierge

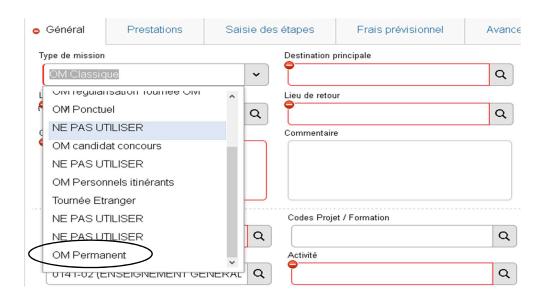




un nouveau document apparaît



Cliquer sur type de mission et sélectionner OM PERMANENT



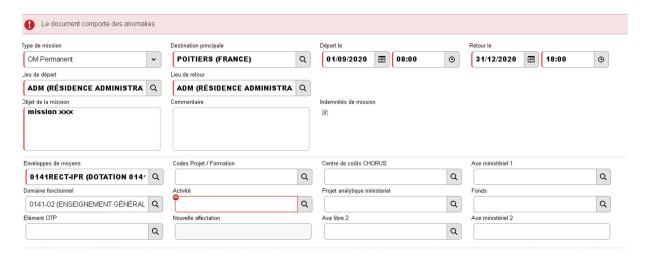
Sur la fenêtre qui s'ouvre, cliquer « oui »



Compléter ensuite les champs suivis d'un sens interdit (ce que vous devez compléter est en caractère gras ci-dessous) puis enregistrez votre travail.

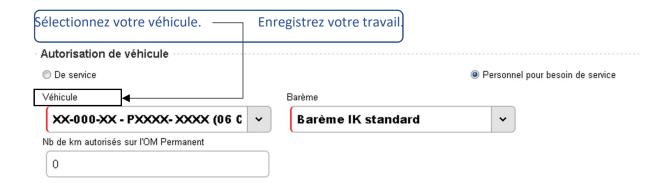


Le cadre « Activité » se complète automatiquement à l'enregistrement



Vous devez ensuite compléter la partie concernant votre véhicule.





Envoyer l'ordre de mission à la validation hiérarchique

Cliquez sur « refuser/ valider »

